



**FRIEDRICH NAUMANN  
FOUNDATION** For Freedom.

Côte d'Ivoire



**FONDATION RENÉ CASSIN**



**AMBASSADE  
DE FRANCE  
EN CÔTE D'IVOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **10<sup>ème</sup> session d'Abidjan « DROIT INTERNATIONAL PENAL ET DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE »**

Durée / période : 6 jours / **du 4 au 9 mai 2026**

Lieu : **Conseil National des droits de l'Homme de Côte d'Ivoire**  
J 95, Abidjan, Côte d'Ivoire  
Web: <https://cndh.ci/>  
Tél. +225 27 22 5 20090

Partenaires : Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme (**FRC**) et Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (**FNF**), en partenariat avec le Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire (**CNDH**) et, sous réserve de confirmation, avec le soutien de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire et du Programme de Développement des Nations Unies (**PNUD**).

Langue : Français

Nombre de participants : 70

## I. Contexte et justification

En 2026, le contexte international est marqué par un affaiblissement préoccupant de l'effectivité normative du droit international pénal et du droit international humanitaire. La multiplication des conflits armés, la persistance de crises politiques et l'érosion de l'espace civique contribuent à fragiliser les mécanismes de protection des droits fondamentaux et à affaiblir la lutte contre l'impunité.

La région ouest-africaine est confrontée à des défis sécuritaires et politiques persistants, marqués par des conflits armés, des violences post-électorales, le terrorisme, ainsi que des violations graves des droits humains.

La Côte d'Ivoire, bien qu'ayant connu une stabilisation progressive depuis la crise post-électorale de 2010–2011, évolue dans un environnement régional marqué par la fragilité institutionnelle de certains États voisins, ce qui nécessite une vigilance constante et un renforcement durable des capacités nationales et régionales.

Trois constats majeurs se dégagent :

**1. Normalisation des violations graves :** Les atteintes au droit à la vie, les actes de torture, les disparitions forcées et les arrestations arbitraires tendent à s'inscrire dans des dynamiques structurelles, notamment dans le cadre des opérations de sécurité et de la lutte contre le terrorisme, souvent en l'absence de mécanismes de contrôle judiciaire efficaces.

**2. Persistance de l'impunité et faiblesse de la qualification juridique :** Malgré la gravité des faits — susceptibles de constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité — peu de violations sont juridiquement qualifiées ou poursuivies conformément aux standards du droit international pénal et du droit international humanitaire. Cette situation limite l'accès à la justice pour les victimes et affaiblit la crédibilité des systèmes judiciaires nationaux.

**3. Rôle crucial mais sous-équipé de la société civile :** La société civile demeure un **acteur clé** de la documentation des violations, la sensibilisation des populations, le plaidoyer national et international.

Cependant, un déficit significatif de capacités techniques est constaté, notamment en matière de qualification juridique internationale des faits, de collecte, préservation et sécurisation des preuves, ainsi que de compréhension des mécanismes internationaux (Cour pénale internationale, juridictions hybrides, procédures spéciales des Nations Unies).

Dans ce contexte, le **droit international pénal** et le **droit international humanitaire** constituent des outils essentiels pour la prévention des violations graves, la lutte contre l'impunité et la promotion de la paix durable. Cependant, leur maîtrise reste limitée au sein de nombreux acteurs de la société civile, pourtant en première ligne dans la documentation des violations, la sensibilisation des populations et le plaidoyer auprès des autorités nationales et internationales.

C'est ainsi que, l'organisation d'une session de formation spécialisée à Abidjan apparaît comme une réponse stratégique aux besoins croissants de renforcement des capacités en droit international pénal et en droit international humanitaire aux acteurs de la région.

Cette session, articulée autour de cours généraux et de cours spécialisés adaptés aux contextes régionaux et nationaux, a pour objectif d'offrir aux participants une immersion approfondie dans les enjeux contemporains du droit international des droits de l'homme, du droit international humanitaire et du droit international pénal, à travers des échanges académiques et pratiques animés par des experts reconnus. Le programme privilégie l'apprentissage continu à travers des échanges d'expertise professionnelle et des discussions sur les défis opérationnels rencontrés par les participants.

## **II. Objectifs**

### **a) Objectif général**

Renforcer durablement les capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la société civile et des professions juridiques en matière de droit international pénal et de droit international humanitaire, afin de contribuer à la protection des droits humains, à la prévention des conflits et à la lutte contre l'impunité en Afrique de l'Ouest.

### **b) Objectifs spécifiques**

- Approfondir les connaissances théoriques et pratiques en DIP et DIH ;
- Outiller les participants pour la documentation et le plaidoyer ;
- Favoriser la création d'un réseau régional d'acteurs engagés ;
- Encourager l'appropriation locale des normes internationales et leur intégration dans les pratiques professionnelles.

## **III. Résultats attendus**

À l'issue de la formation :

- Les participants disposeront d'une compréhension approfondie des enjeux contemporains du droit international des droits de l'homme, du droit international pénal et le droit international humanitaire.
- Les participants développeront des réflexes juridiques solides et approfondiront leur connaissance des cadres juridiques et normatifs internationaux relatifs au droit international des droits de l'homme, humanitaire et pénal.
- Les participants intégreront de manière effective la protection des droits de l'homme dans leurs pratiques courantes, contribuant ainsi à la promotion de la paix et à une gouvernance démocratique renforcée grâce à une meilleure compréhension de ces droits.
- Un réseau régional d'acteurs formés sera constitué, favorisant la coopération et le partage d'expertise.

## **IV. Méthodologie**

La session organisée pendant 6 jours se basera sur une approche pédagogique combinant cours magistraux et échanges avec les participants.

La formation sera dispensée par un panel diversifié d'experts de haut niveau issus du monde universitaire, d'organisations internationales, de la société civile, ainsi que de praticiens du droit et de la justice pénale en provenance d'Europe et d'Afrique.

#### **V. Lieu et Date**

Les cours se tiendront du lundi 4 mai au samedi 9 mai 2026 au Conseil National des Droits de l'Homme sis à Abidjan, Cocody Vallon (J 95, Abidjan, Côte d'Ivoire) Web: <https://cndh.ci/>

#### **VI. Groupes cibles**

Cette session d'enseignement est destinée aux :

- ❖ Magistrats, avocats, greffiers et autres membres de la famille judiciaire, des professions juridiques et de toute autre profession confrontée aux droits de l'homme,
- ❖ Les forces de l'ordre (armée, gendarmerie, police),
- ❖ Fonctionnaire nationaux et internationaux,
- ❖ Etudiants de niveau avancé, en sciences juridiques, politiques, humaines et sociales,
- ❖ Enseignants, chercheurs et journalistes,
- ❖ Membres d'ONG de protection des droits de l'Homme, acteurs de la société civile, chercheurs spécialisés.

La session s'adresse à l'ensemble des personnes intéressées dans la sous-région Afrique de l'Ouest. Une attention particulière sera portée à l'équilibre des genres des participants-es, ainsi qu'à la facilitation des personnes ivoiriennes qui ne résident pas à Abidjan mais en province.

#### **VII. Conditions d'admission**

- a) Être titulaire d'un diplôme sanctionnant au moins quatre (4) années d'études universitaires ou d'un titre équivalent ;
- b) Justifier d'une expérience approfondie dans le domaine des droits de l'Homme ;
- c) Maîtriser la langue française, orale et écrite.

#### **VIII. Processus de sélection**

- a) **Dépôt des dossiers de candidature :**

Les inscriptions se font exclusivement en ligne via le lien ci- après : <https://www.iidh.org/10eme-session-abidjan-2026/>.

**La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 5 avril 2026.**

- b) **Confirmation :** les candidats admis doivent confirmer **avant le 19 avril 2026.**

#### **IX. Enregistrement administratif & paiement des frais d'inscription**

Les frais d'inscription pour l'intégralité de la formation sont fixés à 65 500 FCFA (soit 100 Euros). Ils comprennent les pauses-café et déjeuners, offerts sur le lieu des cours.

Les participants auront la possibilité de procéder au paiement en espèces des frais d'inscription lors de leur inscription administrative, sur présentation de leur lettre d'admission, les 3 et 4 mai 2026 au Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), où une permanence sera spécialement ouverte à cet effet.

## **X. Frais de transport et d'hébergement**

Les éventuels frais de transport, d'hébergement et de restauration (en dehors des déjeuners, fournis sur le lieu des cours) sont à la charge des participants.

## **XI. Certification**

À l'issue de la session, un test d'évaluation à choix multiples sera organisé afin d'apprécier les connaissances acquises :

- Les participants ayant satisfait aux exigences recevront un **certificat de réussite** ;
- Les autres recevront une **attestation de participation**.

## **PERSONNES A CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS**

### **Bénédicte Koffi**

**Chargée de Programmes - Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté**

Rue B32, Lot 143, Prolongement rue de l'Indénié

Cocody Danga

06 B.P. 258 - Abidjan 06 - Côte d'Ivoire

Tel. 00225 27 22 48 45 30 / 00225 07 59 35 55 05

Email : [benedicte.koffi@freiheit.org](mailto:benedicte.koffi@freiheit.org)

### **Elsa ZIMMER**

**Chargée de programmes de la Fondation René Cassin**

Institut international des droits de l'homme

International Institute of Human Rights

2 allée René Cassin, 67000 Strasbourg, France

Tel. : + 33 3 88 45 84 45

Email : [elsa.zimmer@iidh.org](mailto:elsa.zimmer@iidh.org)

<http://www.iidh.org/>

### **Malaurie DORE**

**Service civique de la Fondation René Cassin**

Institut international des droits de l'homme

International Institute of Human Rights

2 allée René Cassin, 67000 Strasbourg, France

Tel. : + 33 3 88 45 84 44

Email : [malaurie.dore@iidh.org](mailto:malaurie.dore@iidh.org)

<http://www.iidh.org/>